

Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail - MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)

QSE - Santé et sécurité au travail - 2026

En résumé

Cette formation obligatoire tous les deux ans vous permet d'actualiser vos connaissances et compétences en matière de secourisme au travail et de valider le certificat du sauveteur secouriste du travail.

Objectifs :

Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.
Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Prérequis :

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

Participants :

Personne devant renouveler son certificat SST pour exercer la fonction de sauveteur secouriste du travail dans l'entreprise.

Effectifs :

L'effectif minimum est de 4 personnes.

L'effectif maximum est de 10 personnes conformément au document de référence de l'INRS.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur certifié par le réseau

Assurance Maladie Risques professionnels / INRS.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Retour sur expérience

Retour sur expérience des participants sur les actions menées en prévention et en secours.

Retour sur la pratique professionnelle.

Echange d'expériences.

Reprise de la méthodologie d'intervention.

160 €

Net de taxe par personne

O1 RECY-SAUVETEUR 08-I25



1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 15 jan 2026
- lun 09 fév 2026
- jeu 12 mar 2026
- ven 03 avr 2026
- lun 18 mai 2026
- lun 22 juin 2026
- jeu 02 juil 2026
- mar 08 sep 2026
- mar 13 oct 2026
- ven 13 nov 2026
- lun 14 déc 2026



2. Resituer le rôle de SST

Rappels sur le cadre juridique.

Identification des évolutions du cadre juridique.

3. La prévention

Rappels sur les rôles et missions du SST en tant qu'acteur de la prévention.

4. Actualisation des compétences et réapprentissage des gestes

Les principales actions :

Protéger.

Prévenir.

Examiner.

Alerter ou faire alerter.

Secourir :

La victime saigne.

La victime s'étouffe.

La victime se plaint de malaise.

La victime se plaint de brûlures.

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

La victime ne répond pas, mais elle respire.

La victime ne répond et ne respire pas .

5. Synthèse

Évaluation de la capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences

permettant d'intervenir efficacement face à une situation de secours.

Évaluation des connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et des compétences en matière de prévention.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Formation essentiellement pratique. Exposés théoriques à partir d'un support diaporama et des fiches techniques de l'INRS.

Mises en situation pratiques sur mannequins de formation (adulte, enfant, nourrisson) et des outils pédagogiques pour les mises en situation d'accidents simulés, conformément à la législation.

Évaluation tout au long de la formation.

L'organisation des sessions de formation répond aux recommandations

Du document de l'INRS sur les adaptations nécessaires aux situations d'apprentissage et au passage des épreuves certificatives pour garantir la santé et la sécurité des personnes.

Du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19.

Supports pédagogiques mis à disposition

Mallette pédagogique de matériel de simulation d'accident.

Mannequins RCP (adulte, enfant, nourrisson).

Défibrillateur pédagogique avec accessoires.

Kit pédagogique du formateur SST (INRS).

Référentiel technique INRS.

Référentiel de formation INRS.

Plan d'intervention et pictogrammes.

Aide-mémoire.

Document d'évaluation national de l'INRS.

Un support et un aide-mémoire seront distribués à chaque participant, le support pourra également être fourni sous forme dématérialisée.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés..

En fin de formation 2 épreuves certificatives permettront d'évaluer les compétences du SST :

Sur sa capacité à mettre en œuvre les compétences permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Sur ses connaissances du cadre réglementaire de l'activité SST et de ses compétences en matière de prévention.

L'évaluation sera transcrite sur la fiche d'évaluation et de suivi de l'INRS.

Le certificat SST sera édité et remis au candidat par CCI Formation.

Tous les 2 ans (24 mois de date à date), une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire.

Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, où les compétences du salarié



sont de nouveau évaluées.

Il permet d'actualiser et de maintenir ses compétences de SST pour une nouvelle durée de 24 mois.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

